

LES COOPÉRATIVES

▶ UNE COOPÉRATIVE –
A COOPERATIVE

▶ UNE DÉFINITION: une entreprise d'affaires appartenant aux membres et opérée pour bénéficier ceux et celles qui utilisent ces services.

▶ WHAT IS IT?

A business enterprise owned by the members and operated for the benefit of those using its services

▶ 1^{ère} COOP au monde: 1844
Rochdale Pioneers (Royaume-Uni)

▶ 1^{ère} COOP en Ontario: 1913
Vineland Growers (Sud de Toronto)

▶ Coopérative Hydro Embrun Inc:
2001

UNE HISTOIRE DE SUCCÈS

PREUVE	POURQUOI CE TAUX DE SUCCÈS?
- Au secteur privé – par exemple entreprise avec capital-action;	1. On reconnaît la contribution financière des Coopératives: 1 milliard (1B.) de membres dans 90 pays / 252 M\$ en actif.
* 20% survivent après 10 ans	2. En Ontario, 1.4M de membres / 30 M\$ en actif – 1300 Coopératives – 15 500 employées dans 400 communautés
- Au secteur coopératif;	3. 2/3 des Canadiens(nes) s'empressent de dire qu'on fait affaire avec les Coopératives parce qu'on a confiance dans ses principes
**46% survivent après 10 ans	

Toutes les Coopératives sont gérées par sept principes

1. L'adhésion volontaire sans discrimination – prêts à utiliser ses services et prendre ses responsabilités comme membre.
2. Le pouvoir démocratique – un membre une voix
3. La participation économique – une contribution(part) avec une partie attribuée à la propriété commune et en réserve et en développement et des ristournes proportionnées
4. L'autonomie et indépendance – gérées par les membres soutenant démocratiquement les activités d'un conseil d'administration élu.
5. L'éducation, formation et information – afin de demeurer concurrentielle
6. La Coopération entre les coopératives
7. L'engagement envers la communauté. Par exemple avec ses contributions aux démunis.